

## INVESTISSEMENT



C'est au fond du port, là où ont été installés des anneaux provisoires lors du chantier de réfection des quais, que 100 nouveaux anneaux seront installés.

# 1 million d'euros pour la plaisance à Calais

L'argent servira à doter le port de plaisance de 100 anneaux supplémentaires et de sécuriser le site.

L'annonce avait été faite aux plaisanciers il y a deux semaines : le port de plaisance allait se doter de cent anneaux supplémentaires, permettant d'accueillir 450 bateaux au lieu de 350 aujourd'hui. Une idée qui n'est pas nouvelle, preuve en est, elle était déjà évoquée dans le schéma directeur du port de Calais en 2011 ! Les choses avancent à grand pas alors que la Région est toujours la gestionnaire du port. Le conseil régional a validé, hier, en commission permanente à Amiens, l'affectation d'un million d'euros pour le port de plaisance. 340 000 euros devraient

être débloqués en 2018 et les 660 000 euros restant en 2019, se félicite Natacha Bouchart, qui a porté ce projet en tant que vice-présidente en charge de la mer, des ports et de la politique du littoral. Si 700 000 euros seront nécessaires pour accroître les capacités du port de plaisance, au fond du bassin ouest, à deux pas du site d'implantation retenu pour la future Arena et en lieu et place des emplacements utilisés lors du chantier des quais, 300 000 euros serviront à la sécurisation et à la remise en état du port en général. « Il s'agit en premier lieu du renouvellement des deux pontons

vétustes de l'arrière-port et du bassin du Paradis, qui ont été provisoirement réparés par les agents de la région, mais dont l'état ne permettra pas de couvrir correctement la saison 2018 », note Natacha Bouchart. Autre chantier réclamé par les usagers du port de plaisance et qui devrait se réaliser dans les mois à venir : « le système de contrôle d'accès est vétuste et doit être renouvelé par un système de badges. » L'éclairage et la vidéo-surveillance devraient aussi faire partie de l'enveloppe. « Enfin, la potence mise en œuvre est insuffisamment haute et doit être surélevée. » ■

## QUESTIONS A...



**NATACHA BOUCHART,**  
MAIRE  
DE CALAIS

### « Le dragage, au cœur des négociations »

C'est un sacré investissement de la Région pour les plaisanciers à Calais... « Oui, la Région joue son rôle avec ces dotations pour les cent anneaux supplémentaires et pour la sécurisation et remise en état. »

Des investissements régionaux car vous n'avez pas pris la compétence du port de plaisance...

« Nous n'avons pas encore pris la compétence par prudence, et je pense que nous avons bien fait. Boulogne, qui l'a fait, se mord un peu les doigts. Il y a un déficit important généré par le dragage, de l'ordre de 350 000 euros, et qui grimpe à 500 000 euros avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Avant de prendre la compétence, nous voulons négocier avec la Région pour qu'elle conserve le dragage. Et qu'il en soit de même pour le port de Boulogne. Nous avons encore jusqu'en 2019 pour affiner et réfléchir au sujet. »

## 140 000 EUROS POUR FOURNIER ET FILS

On parle beaucoup de l'entreprise de salaisons maritimes Emile Fournier et fils, installée rue Mouron, pour leur invention d'un nouveau conditionnement des poissons fumés en barquette, le Skin Pack.

Ils viennent de recevoir 105 950 euros du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et 35 316 euros de la Région, ce qui finance près de 50 % de l'investissement visant à « l'intégration sur la chaîne d'emballage d'une formeuse à carton pour améliorer les conditions de travail et permettre le maintien de 27 emplois et la création de quatre emplois supplémentaires. »

## PRÉVENTION

# Éviter une zone inondable jusqu'à la Rivière Neuve



Des travaux pourraient être nécessaires sur les quais du bassin des Chasses pour éviter les submersions marines et le risque d'inondations à Calais.

Le bassin des Chasses, à deux pas du port de plaisance, est l'un des éléments clés du dispositif de lutte contre les inondations sur Calais et le Calaisis. Il permet, grâce à son écluse, d'évacuer le trop-plein d'eau vers la mer, notamment. Une nouvelle étude va être lancée pour réévaluer « les dangers dans le cadre de la détermination du système d'endiguement ». « S'il y a déjà eu des réparations de faites sur les portes de dix mètres de l'ouvrage hydraulique, il reste des ajustements à faire sur les bords des quais du bassin des Chasses », précise Natacha Bouchart, maire de Calais et vice-

présidente au conseil régional en charge des ports.

L'enjeu de cette étude qui concernera le merlon entre le bassin des Chasses et le bassin ouest, et l'écluse de 10 mètres, à l'aval du bassin des Chasses, et des éventuels travaux nécessaires : « Que Calais n'ait pas de périmètre de submersion marine. Si nous ne sommes pas en conformité, il pourrait y avoir une zone inondable jusqu'à la Rivière Neuve. »

D'où l'enjeu de cette étude, financée à hauteur de 20 % par la Région (20 000 euros), et pour le reste par l'agglomération de Grand Calais terres et mers. ■

## PORTES OUVERTES

SAMEDI 21 / **DIMANCHE 22** / LUNDI 23  
OCTOBRE

CHEMINÉES & POÊLES   CARRELAGES & PIERRES   BAINS & BIEN-ÊTRE

**Mont Lambert - St Martin-Boulogne**  
Tél. 03 21 99 23 21

[www.rigail.fr](http://www.rigail.fr)